



## Appel à la vigilance et à la mobilisation

L'Assemblée de l'Université du 9 et 13 août 2007 a adopté la proposition de réaménagement des titres académiques en même temps que les autres textes relatifs au système LMD. La communauté de l'UGB a manifesté ainsi sa volonté de démarrer la réforme tout en se donnant les moyens de la réussir.

A présent, il importe de respecter cette exigence en veillant à la totale exécution des décisions prises. Rien ne pourra justifier que des textes votés à la même occasion ne soient pas appliqués en même temps. Une application différenciée des textes adoptés par l'Assemblée, instance de décision, ne saurait aucunement être envisagée.

Le Bureau a bien noté la volonté du Recteur de démarrer la réforme des cursus dès la rentrée scolaire 2007-08. C'est ce qui explique probablement l'adoption par l'Assemblée de l'Université de la nouvelle offre pédagogique de l'UFR/LSH au mépris de l'avis, pourtant nécessaire, de la commission Enseignement et Réforme. Le Bureau exige que tout soit mis en œuvre pour une entrée en vigueur effective de l'ensemble des textes adoptés dès cette rentrée. La « jurisprudence » née de la titularisation des assistants ainsi que notre tradition universitaire l'autorisent.

Le bureau appelle tous les militants à la **vigilance**. L'offre de postes de chargés d'enseignements n'est qu'un pis-aller et constitue un piège visant à diviser les enseignants. Ils doivent comprendre que la réforme défendue par le SAES reste le seul moyen pour mettre fin à l'exploitation des enseignants de catégorie B. Camarades, face à cette situation, la seule attitude qui vaille pour le SAES est de rester soudé et fort. Un seul mot d'ordre :

***Pas d'entrée en vigueur d'un nouveau cursus tant que le réaménagement des titres académiques n'est pas effectif !***

Par ailleurs, le Bureau fustige avec la dernière énergie le comportement du nouveau recteur consistant à perpétuer les pratiques de son prédécesseur qu'il condamnait pourtant avec véhémence dans les AG du SAES. En demandant à l'Assemblée de l'Université de lui accorder des quotas stratégiques, politiques, sociaux etc., dans le cadre du recrutement des nouveaux bacheliers, il s'inscrit sans aucun doute dans une attitude de défiance et de continuité. Plutôt que de veiller au respect des valeurs qui fondent cette institution, il choisit délibérément de les fouler au pied. Le principe de l'égalité des chances d'accès à l'enseignement supérieur pour tous les sénégalais n'est pas négociable. Le bureau appelle les militants, épris de justice et d'équité et les directeurs d'UFR, à refuser le règne du clientélisme et du népotisme dans les établissements qu'ils dirigent.

***Les mêmes causes produisant les mêmes effets, il convient de se ressaisir pendant qu'il est encore temps.***

**Vive le SAES**

Fait à Saint Louis le 15 octobre 2007  
Le Bureau